

Vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS)

Respiratory syncytial virus (RSV) vaccine

Le virus respiratoire syncytial (VRS) est un virus courant qui provoque souvent des symptômes bénins ressemblant à ceux d'un rhume. Cependant, dans certains cas, il peut entraîner des infections plus graves, comme une bronchiolite (inflammation des petites voies respiratoires des poumons) ou une pneumonie (infection pulmonaire). Certains groupes, notamment les nourrissons et les personnes âgées, sont plus susceptibles de développer une forme grave du VRS et peuvent nécessiter une hospitalisation. En savoir plus sur le virus respiratoire syncytial www.healthlinkbc.ca/healthwise/respiratory-syncytial-virus-rsv-infection (en anglais seulement)

Où se faire vacciner contre le VRS

Utilisez le [localisateur de cliniques](#) qui se trouve sur le site Web de la BC Pharmacy Association pour trouver une pharmacie proposant le vaccin contre le VRS. Veuillez prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone. En Colombie-Britannique, le vaccin contre le VRS n'est pas gratuit. Certaines assurances maladie privées peuvent prendre en charge les frais de vaccination. Veuillez donc vous renseigner auprès de votre fournisseur d'assurance pour obtenir des précisions.

Vaccins pour les personnes âgées

Santé Canada a approuvé deux nouveaux vaccins pour protéger les personnes âgées contre le VRS, mais ceux-ci ne sont pas encore offerts par le programme de vaccination financé par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

- RSVPreF 3 (AREXVY™)
- RSVpreF (ABRYVO™)

Ces deux types de vaccin sont approuvés pour les adultes de 60 ans et plus.

Le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada recommande le vaccin contre le VRS pour les personnes suivantes :

- Les adultes de 75 ans et plus, notamment ceux et celles qui sont plus vulnérables aux formes graves de la maladie à VRS
- Les adultes de 60 ans et plus qui résident dans des maisons de retraite et d'autres établissements de soins de longue durée

Les adultes de 60 à 74 ans qui souhaitent se faire vacciner doivent consulter un(e) professionnel(le) de la santé pour savoir si le vaccin leur convient.

Il faut envisager la vaccination contre le VRS plus tôt chez les adultes qui vivent dans certaines collectivités des Premières Nations, métisses et inuites ou qui en font partie, car ils sont plus exposés à la maladie en raison d'inégalités structurelles.

Le vaccin est plus efficace lorsqu'il est administré juste avant ou pendant la saison du VRS. En Colombie-Britannique, les infections au VRS surviennent souvent de la fin de l'automne au début du printemps. Le vaccin est administré en une dose.

Protéger les nourrissons et les jeunes enfants contre le VRS

À l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin contre le VRS approuvé pour les nourrissons et les jeunes enfants. Cependant, il existe deux options qui peuvent les aider à se protéger de l'infection par le VRS :

- Médicaments à base d'anticorps monoclonaux (palivizumab et nirsevimab)

- Vaccin contre le VRS pour les personnes enceintes (appelé ABRYVVO™)

Ces deux options offrent une protection par immunité passive.

Qu'est-ce que l'immunité passive?

L'immunité passive se produit lorsqu'une personne reçoit des anticorps (protéines qui combattent les germes) d'une autre source au lieu de les produire elle-même par le biais d'une infection ou d'une vaccination. Cette forme d'immunité offre une protection immédiate contre les infections, mais elle est temporaire, car le corps ne produit pas ses propres anticorps.

Médicaments à base d'anticorps monoclonaux

Des médicaments à base d'anticorps monoclonaux (palivizumab et nirsevimab) peuvent être administrés aux nourrissons et aux jeunes enfants pour aider à prévenir les maladies graves causées par le VRS. Contrairement aux vaccins, qui aident le corps à fabriquer ses propres anticorps, les anticorps monoclonaux offrent une protection en transférant directement les anticorps au bébé par injection.

Fonctionnement : Ces anticorps ciblent avant tout le VRS pour aider à prévenir une infection grave.

Protection : Ces médicaments offrent une protection immédiate, mais temporaire. Le nirsevimab peut protéger les nourrissons pendant 5 mois maximum après son administration.

Disponibilité en Colombie-Britannique : Les anticorps monoclonaux ne seront pas offerts à la plupart des nourrissons de la Colombie-Britannique pendant la saison 2025-2026 du VRS. Ces médicaments ne sont actuellement offerts, dans le cadre du programme

d'immunoprophylaxie contre le virus respiratoire syncytial infantile de la Colombie-Britannique, qu'à certains nourrissons et jeunes enfants qui répondent aux critères précis suivants :

- Jeunes bébés prématurés atteints de maladies chroniques
- Nourrissons et jeunes enfants souffrant de problèmes cardiaques ou pulmonaires majeurs
- Nourrissons vivant dans certaines communautés éloignées où l'accès aux soins de santé est limité

Coût : Ces médicaments sont gratuits pour les enfants admissibles au programme d'immunoprophylaxie contre le VRS de la Colombie-Britannique. Ils ne sont pas vendus au détail.

Vaccin contre le VRS pour les personnes enceintes

Les anticorps monoclonaux ne seront pas offerts à la plupart des nourrissons pendant la saison 2025-2026 du VRS. Cependant, le vaccin contre le VRS pendant la grossesse, ABRYVVO™, reste un bon moyen de protéger la plupart des nourrissons en bonne santé contre les infections par le VRS.

ABRYVVO™ est approuvé pour les personnes enceintes de 18 ans et plus et pour les adultes de 60 ans et plus. La vaccination pendant la grossesse vise à protéger le bébé après la naissance. Lorsqu'une personne enceinte reçoit le vaccin, son corps produit des anticorps qui traversent le placenta jusqu'au bébé, lui procurant ainsi une immunité passive. Le vaccin offre au bébé une protection précoce contre le VRS au cours des premiers mois de sa vie, lorsque son système immunitaire est particulièrement vulnérable.

Période de l'administration : Le vaccin est administré juste avant ou pendant la saison du VRS, entre la 32^e semaine et la fin de la

36^e semaine de grossesse (jusqu'à 36 semaines et 6 jours). Pour une protection optimale, il convient de se faire vacciner au moins deux semaines avant la naissance afin que les anticorps aient suffisamment de temps pour atteindre le bébé.

Sécurité : ABRYSSVO™ est un vaccin inactivé (non vivant) qui est sans danger pour les personnes enceintes et leurs bébés en développement. Il s'agit du seul vaccin approuvé pendant la grossesse qui a été intentionnellement testé sur des personnes enceintes lors d'essais cliniques. Les autres vaccins contre le VRS ne sont pas approuvés pendant la grossesse.

Coût : Le vaccin n'est pas gratuit (il coûte environ 300 \$) et est vendu dans certaines pharmacies.

Parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Parlez à un(e) professionnel(le) de la santé pour en savoir plus sur la prévention du VRS pour votre enfant et pour savoir quelle option vous convient le mieux en fonction de la disponibilité, de l'admissibilité et d'autres facteurs.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez consulter les sites Web suivants (en anglais seulement) :

- [Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique](#)
- [Association des pharmaciens de la Colombie-Britannique](#)
- [HealthLinkBC - Vaccin contre le virus respiratoire syncytial \(VRS\)](#)

Référence : www.bcpharmacy.ca/rsv-vaccines

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en Colombie-Britannique qui ne constituent pas une urgence, consultez le site Web www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.